

DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	RAPPORT N° IV-9 19SGADL0072

SEANCE DU
2 MAI 2019

Nombre de conseillers en exercice : 71
Nombre de conseillers présents : 50
Date de convocation : 26 avril 2019
Date d'affichage : 3 mai 2019

OBJET : Approbation du programme 2019 de travaux d'évolution de l'infrastructure numérique à très haut débit réalisés dans le cadre de la délégation de service public passée avec Creusot Montceau Networks

Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 69
Nombre de Conseillers ayant voté pour : 69
Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0
Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0
Nombre de Conseillers : <ul style="list-style-type: none"> • ayant donné pouvoir : 19 • n'ayant pas donné pouvoir : 2

L'AN DEUX MIL DIX NEUF, le 02 mai à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle Bourdelle - Embarcadère - 71300 MONTCEAU-LES-MINES, sous la présidence de **M. David MARTI, président.**

ETAIENT PRESENTS :

M. Gilles DUTREMBLE - Mme Sylvie LECOEUR - Mme Frédérique LEMOINE - M. Hervé MAZUREK - M. Daniel MEUNIER - M. Olivier PERRET - M. Alain PHILIBERT - M. Jérémy PINTO - M. Laurent SELVEZ - M. Jean-Yves VERNOCHE

VICE-PRESIDENTS

M. Abdoukader ATTEYE - M. Alain BALLOT - Mme Jocelyne BLONDEAU-CIMAN - Mme Jocelyne BUCHALIK - M. Roger BURTIN - Mme Edith CALDERON - M. Christian CATON - M. Michel CHAVOT - M. Gilbert COULON - Mme Catherine DESPLANCHES - M. Lionel DUPARAY - M. Bernard DURAND - Mme Marie-Thérèse FRIZOT - M. Roland FUCHET - M. Jean-Luc GISCLON - Mme Danielle GOSSE - M. Pierre-Etienne GRAFFARD - M. Gérard GRONFIER - M. Jean-Marc HIPPOLYTE - Mme Marie-Claude JARROT - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - M. Charles LANDRE - M. Jean-Claude LARONDE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - Mme Laëtitia MARTINEZ - M. Luis-Filipe MARTINS - Mme Catherine MATRAT - Mme Paulette MATRAY - M. Felix MORENO - M. Dominique RAVAUT - M. Bernard REPY - M. Marc REPY - M. Enio SALCE - M. Guy SOUVIGNY - M. Noël VALETTE -

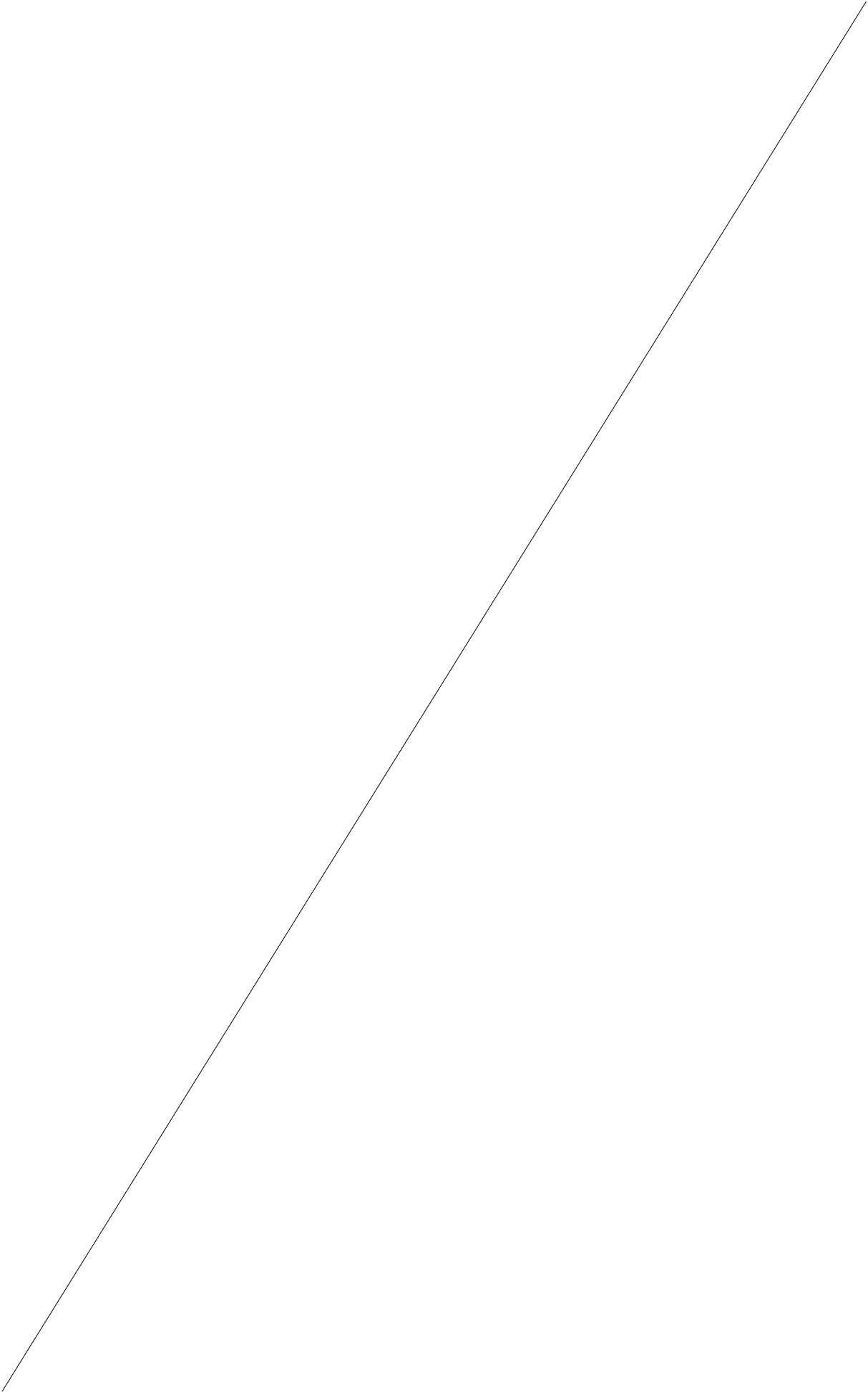
CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

Mme Josiane GENEVOIS
Mme Marie ROUSSEAU
Mme COUILLEROT (pouvoir à M. Jean-Marc HIPPOLYTE)
M. FRIZOT (pouvoir à M. Hervé MAZUREK)
Mme GRAZIA (pouvoir à Mme Paulette MATRAY)
M. POLITI (pouvoir à M. Laurent SELVEZ)
M. DUBAND (pouvoir à M. Felix MORENO)
Mme BUCHAUDON (pouvoir à Mme Frédérique LEMOINE)
M. GANE (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)
Mme FERRY (pouvoir à M. Jean-Luc GISCLON)
M. SIGNOL (pouvoir à M. Charles LANDRE)
Mme POULIOS (pouvoir à Mme Catherine DESPLANCHES)
Mme RAMES (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)
M. TRAMOY (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)
Mme BERARD (pouvoir à Mme Marie-Claude JARROT)
M. GIRARDON (pouvoir à M. Bernard REPY)
M. MICHEL (pouvoir à M. Gilles DUTREMBLE)
M. PISSELOUP (pouvoir à M. Gilbert COULON)
M. BAUMEL (pouvoir à M. David MARTI)
Mme REYES (pouvoir à M. Bernard DURAND)
M. JAUNET (pouvoir à M. Pierre-Etienne GRAFFARD)

SECRETARE DE SEANCE :

M. Roger BURTIN



Le rapporteur expose :

« Par contrat, en date du 8 avril 2004, la communauté urbaine a délégué à la société Creusot Montceau Networks (CMN) la mission de service public de réalisation et d'exploitation d'une infrastructure de télécommunication à très haut débit.

Conformément aux termes de la délégation de service public, les travaux de développement de ce réseau font l'objet d'un programme annuel.

Ce programme doit répondre aux besoins d'évolution de l'infrastructure et assurer la déserte des clients utilisateurs. Un avenant au contrat de concession sera conclu afin d'intégrer ces évolutions dans le périmètre de la délégation. La conclusion de cet avenant interviendra une fois les travaux réalisés.

Il s'agit donc de mettre en œuvre les dispositions du contrat de concession. Il convient en particulier d'arrêter le programme de réalisation pour 2019 des évolutions de l'infrastructure publique, conformément à l'article 9 du contrat.

Les travaux de raccordement et d'amélioration sont pris en charge et réalisés par CMN et subventionnés à hauteur de 70% par la CUCM. La liste des sites concernés par un raccordement prévisionnel figure en annexe.

Le montant maximum pour 2019 des subventions versées par la communauté urbaine à son délégataire pour les évolutions de l'infrastructure publique réalisées sous maîtrise d'œuvre de Creusot Montceau Networks est estimé à 70 000 € HT, conformément à l'annexe jointe.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- D'approuver le programme des évolutions du réseau très haut débit à réaliser dans le cadre de la délégation de service publique pour l'année 2019 ;
- D'autoriser le versement d'une subvention maximum de 70 000 € HT à Creusot Montceau Networks ;
- D'imputer la dépense sur le budget prévu à cet effet.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 3 mai 2019
et publié, affiché ou notifié le 3 mai 2019

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,

LE PRESIDENT,

David MARTI

David MARTI



ANNEE 2019

Type	Localisation	Nombre	COUT TOTAL des TRAVAUX	subvention HT		Etat / Remarque
				Subv. unitaire moyenne	Total HT	
Développement "ENTREPRISE"						
unitaire "BASSIN MINIER" Raccordement unitaire "BASSIN MINIER" Raccordement unitaire "BASSIN MINIER"						
	Equipages / Prélong / Alouettes /	2				
	Bois du Verne / Les Chavannes / La Saule /	2				
	Sainte Elisabeth	2				
unitaire "SITE INDUSTRIEL" Raccordement unitaire "SITE INDUSTRIEL" Raccordement unitaire "SITE INDUSTRIEL"						
	Chanliau / Magenta / Feu de Verse / Les Abattoirs /	2				
	Plaine des Riaux / Mach 2 /	2				
	Grande Forge / Harfleur 2000/ Harfleur Breuil	2				
ment unitaire "AUTRES ZA COMMUNAUTAIRE" Raccordement unitaire "AUTRES ZA COMMUNAUTAIRE"						
	Coriolis	5				
	St Eusèbe / Torcy / Pâquelins / Le Monay / Henri Paul /	6				
	Les Morands / La Fiolle / L'Essertot / St Amédée					
Sous total "ZA COMMUNAUTAIRE" :		23	50 929	1 550	35 650	
Raccordement unitaire "HORS ZA COMMUNAUTAIRES"						
Zones commerciales et bât. tertiaire						
	zone commerçante : Chambreuil / Embarcadère / Châtillon /	12				
Sites institutionnels						
	Divers	6				
Sous total "HORS ZA COMMUNAUTAIRE" :		18	41 143	1 600	28 800	
Nb prévisionnel total de sites :		41				
AMELIORATION du RESEAU						
	Travaux divers sur le réseau	Ensemble	7 214	5 050	5 050	
COUT estimé des travaux "ENTREPRISE" (€ HT) :			99 286	8 200	69 500	
Développement "GRAND PUBLIC"						
Montée en débit "17 NRA MED initiaux"						
	Maintenance tertiaire du site, gestion stock		0			
	Maintenance et supervision réseau fibre		500			
	Intégration SIG & Fibercare, réalisation des fibres supervisées		0		500	
COUT estimé maintenance "GRAND PUBLIC" (€ HT) :			500		500	
COUT estimé des dépenses engagées par la DSP (€ HT) :			99 786			
SUBVENTION TOTALE MAXIMUM de l'exercice (€ HT) :					70 000	